

vean-Brunswick. Les honorables représentants de ces deux cités semblent croire que chacune d'elles couvre toute la province. Je suis heureux de voir que l'esprit des affaires du ministre et sa circonspection d'Écossais l'aient empêché de tomber dans le panneau avant de s'enquérir, et j'espère qu'il s'enquerra minutieusement; je l'invite à venir dans notre province visiter les localités qui n'ont pas de chemins de fer, et je lui promets de faire de mon mieux pour rendre sa visite agréable et profitable; et quand il aura vu les endroits qui n'ont pas de chemin de fer, il en viendra, j'en suis certain, à la conclusion qu'il ferait bien mieux de consacrer les deniers publics à l'établissement de nouvelles voies ferrées qu'à la construction d'édifices publics à Halifax.

Une grande économie pourrait être opérée dans l'administration du chemin de fer Intercolonial. Lorsque je serai certain que tout est fait judicieusement comme cela devrait être, qu'on n'emploie pas sur la ligne des hommes impropres à l'ouvrage des chemins de fer; lorsque le gouvernement fera de son mieux pour employer seulement des hommes qui sont nécessaires et pour choisir les meilleurs; lorsqu'il exploitera le chemin de fer sur le principe des affaires autant que possible,—lorsque tout cela sera fait, je ne dirai rien, pour ma part, si le déficit n'est pas trop considérable.

Je suis d'avis que le déficit, s'il n'est pas trop élevé, devrait être comblé par le pays. L'honorable monsieur a parlé du déficit de 1878, mais il ne faut pas oublier qu'il a été occasionné par le fait qu'on a porté au compte annuel de fortes sommes qui sont aujourd'hui, et qui ont été depuis dix ans, portées au compte du capital. Je suis heureux de voir que le ministre se propose de s'enquérir de cette affaire, et j'espère qu'il la scrutera de ses propres yeux, non avec les yeux de ses amis politiques lorsqu'il viendra chez nous. J'espère qu'il appliquera à l'investigation ses propres méthodes d'affaires, et je suis certain qu'elles lui feront découvrir sur ce chemin des excroissances qui pourraient être rasées. Mais j'espère aussi qu'en retranchant des trains ça et là, il n'oubliera pas que nous sommes entrés dans l'Union avec l'entente que nous aurions ce chemin.

Un mot encore, avant de terminer, au sujet de l'honorable député de Halifax. J'espère qu'il ne persistera plus à dire que la province d'Ontario reçoit le bénéfice de cette dépense. Je veux être juste, et je dis que la province d'Ontario et tout le pays devraient contribuer au déficit, s'il n'est pas plus considérable qu'il devrait être, parce que ça été la convention lorsque nous sommes entrés dans la confédération. Pour ce qui est de nos amis d'Ontario, ce qu'ils nous envoient, ils l'envoient dans leur intérêt; et si les populations des provinces maritimes ne voulaient pas acheter ce que les provinces de l'ouest ont à vendre, nos amis d'Ontario ne nous enverraient pas leurs marchandises. Je crois que le commerce est mutuellement avantageux; de plus, je crois que le gouvernement n'a pas le droit, dans les intérêts des provinces maritimes, de faire ce qu'il ne ferait pas sur le principe des affaires dans l'exécution de cette convention. Sans doute la distance empêchera toujours le commerce d'être aussi considérable qu'il l'est sur les autres lignes, et je regrette beaucoup que le ministre des chemins de fer ait eu à admettre que le déficit de cette année a été occasionné en grande partie par la concurrence du chemin de fer canadien du Pacifique.

M. FRASER.

Il y a quelques jours j'ai fait une interpellation au sujet des agents du chemin de fer Intercolonial, et j'ai appris qu'une vingtaine ou une trentaine de ces agents sont aussi agents du chemin de fer canadien du Pacifique aux différentes gares de cette compagnie dans le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Or, on sait que lorsqu'un agent voit son salaire assuré par le gouvernement et qu'il peut vendre des billets du chemin de fer du Pacifique, ce pour quoi il est rémunéré par la compagnie, cet agent, tout honnête qu'il soit, ne manquera pas l'occasion d'ajouter à ses émoluments. Aussi, je crois que le gouvernement devrait empêcher de suite ses agents d'être agents du chemin de fer du Pacifique. Les deux lignes se font aujourd'hui la concurrence à même les fonds publics, et je crois que rien ne devrait être fait pour favoriser l'une au détriment de l'autre. Il n'est pas convenable que le gouvernement ait, à ses différentes gares, des agents qui sont tenus de demander aux voyageurs s'ils vont prendre le chemin de fer canadien du Pacifique ou l'Intercolonial.

Pourquoi un individu qui est l'agent du gouvernement serait-il obligé de faire cela? Employé salarié de l'État, il devrait avant tout et toujours déployer tous ses efforts pour la ligne dont il est l'agent, et ne pas solliciter les gens de prendre une autre ligne.

Je n'ai rien à dire contre l'entreprise du chemin de fer canadien du Pacifique; mais que le gouvernement lui prête le concours de ses propres agents, ce n'est pas l'intérêt de notre voie ferrée, la chose ne doit pas être encouragée, et j'espère que le ministre des chemins de fer va donner immédiatement des ordres pour empêcher les agents de l'Intercolonial de se faire les agents du Pacifique ou de toute autre compagnie. Un agent du gouvernement qui remplit cette double besogne s'efforce de faire de l'argent avec les billets qu'il vend pour d'autres compagnies, et c'est au détriment des opérations légitimes du chemin de fer de l'État.

J'espère que les assurances que le ministre nous a données se réaliseront. Il me pardonnera si je dis qu'il ne m'a pas convaincu qu'il va économiser \$500,000 l'année prochaine; mais s'il y parvient, je serai le premier à l'en féliciter. Cependant, ce qu'il a dit n'indique certainement pas, à mon sens, qu'il va réaliser cette économie. S'il réussit sans nuire au service des provinces maritimes—car il a mis les deux choses sur le même pied—il aura fait un exploit qui lui méritera la gratitude du pays, quelles que soient les fautes que lui vult sa liaison avec le parti auquel il appartient.

M. WOOD (Westmoreland): Je ne retiendrai pas la chambre trop longtemps; je désire seulement faire quelques observations pendant que cet article du budget est discuté.

Je dois commencer par dire que je suis très heureux de voir le calme qui préside au débat de cette question; il fait un contraste frappant avec les discussions auxquelles les affaires du chemin de fer Intercolonial ont donné lieu dans des occasions antérieures. Plusieurs des honorables députés de la gauche ont traité la question avec beaucoup d'équité et je crois que le gouvernement et ses amis regrettent autant qu'eux-mêmes la présente situation financière du chemin de fer Intercolonial, et recevraient volontiers les avis de leurs honorables adversaires.